

FAQ SELECTION MASTER 1 DROIT

Réponses aux questions des étudiants de L3 droit

- Existe-t-il une campagne nationale ou chaque Université a-t-elle son propre calendrier ?

L'université de Bourgogne applique un calendrier national pour toutes les UFR qui la composent.

- Comment connaître les critères d'admission du Master auquel je postule ?

Les critères d'admission sont indiqués au moment de la candidature il s'agit d'une sélection au regard d'un dossier global comprenant les résultats du 1^{er} cycle L1, L2 et les résultats disponibles de L3 ainsi que le CV et le détail du projet professionnel.

- Faut-il une moyenne minimum pour intégrer un Master ?

L'appréciation du jury prend en compte un dossier global, il n'y a pas de moyenne minimale a priori définie mais une mise en concurrence des dossiers.

- Est-il obligatoire / conseillé de faire un ou plusieurs stages pour être pris(e) en Master ?

Le stage n'est pas obligatoire mais peut contribuer à valoriser un dossier.

- J'ai une licence de droit privé. Puis-je postuler à un Master de droit public ?

La L3 droit a l'avantage d'être pluridisciplinaire et d'offrir des matières de droit public à des privatistes, en conséquence si vous disposez des bases de droit public suffisantes vous pouvez postuler à un master de droit public.

- Comment m'inscrire en master 1 ?

L'inscription en M1 n'est possible en juillet que si vous avez préalablement été sélectionné

- Comment m'inscrire en master 2 ?

L'inscription en M2 dépend de la validation du M1 correspondant.

- Quand serais-je notifié(e) des résultats de mes candidatures aux Master 1 et aux Master 2 ?

A l'issue des candidatures en M1 le jury se réunit et délibère pour donner une réponse autour du 22 juin. Si vous êtes sélectionné, vous suivrez le M1 et si vous validez le M1 vous serez admis automatiquement dans le M2 du même nom l'année suivante, dans certains cas sous réserve d'alternance.

- Si je suis admis(e) en Master à Dijon mais que j'ai postulé à d'autres Master hors de l'UB, ai-je un délai de réflexion pour faire mon choix ?

Si vous êtes admis en Master à Dijon vous pourrez confirmer ou pas votre candidature dans la semaine qui suit les résultats.

- Les directeurs de Master qui évaluent les candidatures ont-ils accès aux vœux que j'ai formulés ?

Oui, il existe un document que vous devez remplir et qui fait l'objet d'un contrôle.

- Si j'ai effectué une L3 à Dijon, suis-je certain(e) d'obtenir un Master 1 à Dijon ?

La sélection suppose une appréciation qui ne donne pas un droit automatique à l'accès au M1.

- Si j'ai effectué un M1 à Dijon, suis-je certain(e) d'obtenir un Master 2 à Dijon ?

Le M1 validé (du même nom que le M2) donne accès en principe à ce M2 mais en cas d'erreur d'orientation il est possible de soumettre une nouvelle candidature au jury d'un autre M2, cette candidature ne donne pas un accès de droit au M2 sollicité elle est soumise à l'aléa d'une nouvelle sélection.

- À l'issue du premier semestre de mon M1 à Dijon, je me rends compte qu'il ne correspond pas à mon projet professionnel. Puis-je changer de M1 à la fin du premier semestre ?

Non le changement de M1 n'est pas possible compte tenu de la sélection opérée. Après sélection vous pouvez vous inscrire dans le M1 où vous avez été sélectionné, il n'est pas possible de contourner la sélection en cours d'année. Vous pourrez une fois le M1 validé soumettre une candidature au jury d'un autre M2.

- Ma question ne trouve pas réponse ici. Qui puis-je contacter pour avoir plus d'informations ?

Contactez l'intermédiaire licence qui fera remonter votre question.

- Comment faire quand on a été absent (absence justifiée) aux examens du 1er semestre de la L3 ?

La présentation du dossier de candidature est importante pour mettre en valeur son cursus qui peut être émaillé par quelques accidents. La motivation du projet professionnel peut compenser l'absence de résultats, et il faudra aussi s'appuyer sur les résultats de la L1 et de la L2, fournir les justificatifs d'absence ... Dans tous les cas il faudra valider la L3 en session 2 pour intégrer le M1 si vous êtes sélectionné.

- Faut-il un compte e-candidat par université où on souhaite candidater ou est-ce qu'un seul compte e-candidat suffit ?

Chaque université a sa plateforme de candidature, c'est assez souvent une plateforme e-candidat. Attention il faut candidater sur chacune des plateformes de l'université choisie.

- Dans l'onglet « expérience professionnelle » faut-il mentionner toutes les expériences professionnelles ou seulement celles en rapport avec le droit ?

L'expérience professionnelle n'a d'intérêt que si l'on peut mettre en relief des compétences en relation avec la formation souhaitée.